



**MIX'ART MYRYS**  
COLLECTIF D'ARTISTES AUTOGÈRE

12 rue Ferdinand Lassalle  
31200 TOULOUSE

05 62 72 17 08  
contact@mixart-myrys.org

APE 9499Z  
Siret 418 169 801 000 44

**Monsieur Jean-Luc Moudenc**  
Président de Toulouse Métropole

**Monsieur Gérard André**  
Vice Président chargé de la culture de Toulouse Métropole

**Madame Nicole Yardeni**  
Présidente de la commission culture de Toulouse Métropole  
et Maire Adjointe chargée de la relation aux acteurs culturels

**Messieurs, les Vice Présidents**  
commission culture Toulouse Métropole

**Mesdames, Messieurs les Élu.e.s**  
commission culture Toulouse Métropole

Toulouse, le 11 février 2021

Objet : Lettre ouverte des artistes à Toulouse Métropole

**Nous, artistes** du Collectif Mix'Art Myrys, tenions à vous rappeler qui sont celles et ceux qui constituent le projet et ce qui est possible à travers lui. Nous sommes bien 60 artistes - arts sonores, visuels, numériques et vidéo - et technicien·e·s du spectacle, résident·e·s annuel.le.s ou plus ponctuel.le.s et nous générons et bénéficions d'un brassage de 300 artistes par an environ tous médiums confondus, l'accueil d'une trentaine de compagnies de théâtre, de danse, de cirque par an. Nous profitons également de la présence de 10 associations et leurs salarié·e·s, qui relèvent du champ culturel ou non : le Proyectarium et ses compétences reconnues par la ville de Toulouse en art numérique et vidéo mapping monumentaux ; 5 minutes, proposant des œuvres interactives favorisant les rapports humains ; le Tetalab, hackerspace reconnu au niveau national ; Tetaneutral, le plus grand réseau internet associatif de France ; TV Bruits, production/diffusion via le net de documentaires et ateliers d'éducation à l'image ; plusieurs AMAP qui profitent à plus de 200 foyers toulousains...

C'est cette diversité qui constitue le Collectif en constant renouvellement et qui permet de faire exister cet espace d'expérimentation artistique, sociale et sociétale. La pluridisciplinarité, l'hybridation et la mise en commun des savoirs et des outils sont inhérents au fonctionnement du lieu et à la pratique de ses acteurs. Il s'agit d'un laboratoire où les pratiques se croisent, se nourrissent et ne peuvent s'imaginer individuellement. C'est cet écosystème qui permet la réalisation de festivals à résonance nationale (THSF, Polare, Sauvageonnes!, Rebish Chaud, Sonoptic, Libre, Bricodrama...), de workshops et ateliers publics de tous les champs artistiques, l'organisation de rencontres littéraires, de débats-conférences... Il favorise également les projets artistiques de territoire en lien avec les habitant.e.s, des interventions dans le milieu universitaire, des visites à destination d'écoles primaires ou de professionnel.le.s, le travail en lien avec la communauté sourde et mal-entendante et l'Institut des jeunes aveugles...

Pour nous artistes du Collectif, Mix'Art ne représente pas seulement un espace de travail. Il est aussi le lieu où les projets personnels et collectifs prennent une autre ampleur grâce au décloisonnement des espaces et des ateliers. Plusieurs sont entièrement mutualisés, au même titre que le parc technique. Ils communiquent entre eux et sont régulièrement mis à contribution pour des actions artistiques et culturelles en partenariat.

Ainsi, Mix'Art s'inscrit dans des réseaux locaux, nationaux et internationaux (Biennale/International/Arts Vivants, Coordination Régionale et Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants, Art Factories/AutresParts...)

Il est un lieu de découverte pour les publics de tous horizons et offre la possibilité de créer des liens privilégiés œuvres-artistes-publics, art-territoire-société.

Dans le contexte sanitaire actuel dans lequel tous les lieux de culture sont fermés, nous sommes sidérés par la décision de fermeture administrative de Mix'Art Myrys et la suspension des subventions de la Mairie de Toulouse et de la Métropole, antérieure à celle-ci et sans préavis.

Fermer Mix'Art, c'est bien mettre à la rue ses artistes et pas uniquement. C'est aussi déstabiliser la production de 30 pièces de théâtre, danse, cirque dans les 2 ans à venir, perturber des partenariats avec le Quai des savoirs, avec l'Institut Français de Jérusalem, avec la Biennale/Internationale/Arts Vivants, avec le Festival International Multimédia Cryptic (Glasgow)... C'est aussi empêcher l'école Henri Guillaumet et de futures écoles de réaliser leurs projets dans le cadre du Passeport pour l'art, c'est fragiliser les ateliers que propose le Tetalab ou TV Bruits sur la Métropole...

C'est également supprimer 6 postes salariés, qui accompagnent le collectif dans ses processus de professionnalisation et de développement de projets et 2 postes de service civique dont un, ayant pour mission de contribuer à rendre accessible la culture et la création contemporaine au jeune public et aux publics empêchés. L'accès à la culture pour tou-te-s est au cœur du projet rendant opérant les droits culturels inscrits dans la loi Liberté de Création Architecture Patrimoine.

Lors de vos interventions dans la presse et dans l'entrevue avec les étudiant·e·s et enseignant·e·s de l'ISDAT vous avez évoqué l'envie de contacter individuellement les artistes du collectif Mix'art Myrys en vue de relogements. Il est nécessaire que vous compreniez que nous, artistes, sommes act.eur.rice.s, d'une association autogérée, participant activement de toutes les décisions de celle-ci, nous sommes un Collectif, nous sommes Mix'art Myrys.

Dans cette perspective, vous comprendrez donc que des propositions de relogement individuel ne peuvent se substituer à une proposition artistique et culturelle ancrée dans un territoire, qu'est Mix'Art Myrys. Ce dernier répond à des missions de service public tel que vous avez pu l'acter en le reconnaissant d'Intérêt Métropolitain, notamment pour sa pluri-trans disciplinarité. Ce dont manquait et manquerait cruellement la quatrième ville de France.

Nous souhaitons également vous rappeler qu'en 2005, lors de l'installation du Collectif par Toulouse Métropole au 12, rue Ferdinand Lassalle, la problématique des normes était déjà là. L'association compose avec cette difficulté depuis et n'a eu de cesse d'être proposante. Cela donnera lieu au projet de déménagement de Mix'Art Myrys aux Cartoucheries voté en Conseil Métropolitain en 2012, assorti d'un budget de 9 millions d'euros HT, puis remis en question par la nouvelle majorité en 2015 pour des raisons budgétaires. Le Collectif a accepté cette remise en question et est resté toujours plus proposant. Nous nous sommes et vous avons félicité, lors de la signature du Contrat Territorial Région Occitanie Toulouse Métropole de février 2019. Celui-ci fait valoir les 3 millions d'euros TTC proposés par la Métropole et les 1,4 millions d'euros proposés par la Région.

Nous ne pouvons comprendre comment vous passez de la signature de ce Contrat Territorial à ce qui s'apparente à une volonté de liquider l'association que nous sommes. Nous ne pouvons comprendre comment, lors de vos remerciements à nos félicitations démocratiques à l'occasion de votre réélection en 2020, vous passez d'une volonté d'inscription du projet Mix'Art dans le plan de

revalorisation des berges du Canal du Midi, à une fermeture administrative que l'on peut qualifier désormais, vous en conviendrez, de programmée.

Vous pouvez donc admettre qu'il s'est passé de nombreuses choses depuis 15 ans, y compris dans la relation Mix'Art – Toulouse Métropole. Malgré notre déception du moment, nous continuons à vous proposer de reprendre le dialogue afin de travailler sur la mise en conformité et la pérennité de l'association Mix'art Myrys. Nous restons dans l'attente d'une réponse officielle de votre part concernant la proposition d'une réunion de Comité de Pilotage pour laquelle la Région Occitanie et le Conseil Départemental de la Haute Garonne se sont favorablement positionnés. Nous vous précisons qu'à cet instant, l'État ne souhaite pas y être associé, privilégiant les relations intercollectivités et affirme son souhait de rester informé de sa tenue et de son issue.

Ainsi, nous vous invitons à rencontrer le Collectif afin d'envisager, ensemble, des solutions sereines et sécurisantes, sur le court et le long terme.

Nous vous renvoyons également vers le dossier de presse qui propose un large compte rendu de ce que représente Mix'Art Myrys sur le territoire et qui précise notre propos.

Celui-ci est disponible sur le site [vive.mixart-myrys.org](https://vive.mixart-myrys.org) via ce lien :

[https://vive.mixart-myrys.org/wp-content/uploads/2021/01/Que\\_vive\\_mixart\\_myrys-Dossier\\_de\\_presse-Janvier2021.pdf](https://vive.mixart-myrys.org/wp-content/uploads/2021/01/Que_vive_mixart_myrys-Dossier_de_presse-Janvier2021.pdf)

Restant à votre entière disposition, nous vous adressons nos cordiales salutations.